

## MARCHE À SUIVRE POUR UNE CANDIDATURE

---

### 1 CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- I. Dans le cas d'une bourse qui récompense un **projet d'architecture** :
  - Le projet doit être réalisé dans un cadre académique (cours, atelier ou projet final), soit à l'École d'architecture de l'Université de Montréal, **OU** dans le cadre des échanges internationaux.
  - Le projet doit être réalisé **durant l'année académique en cours**, soit aux trimestres d'été 2016, d'automne 2016 ou d'hiver 2017.
  - Le candidat doit être **inscrit à l'un des programmes de l'École d'architecture**. Les étudiants en échange international ne sont pas admissibles\*.
  - Dans le cas d'un **projet collectif**, au moins un des membres de l'équipe doit être inscrit à un programme de l'École d'architecture.
  - Si le statut d'étudiant à temps plein est requis et indiqué dans les formalités d'admissibilité d'une bourse ou d'un prix, l'étudiant doit être inscrit à temps plein lorsqu'il a réalisé le projet d'atelier ou final soumis pour obtenir cette bourse.
- II. Dans le cas d'une bourse **ouverte à des étudiants de différents niveaux** (par exemple, B3 et M1) :
  - Tout étudiant peut déposer une candidature pour la même bourse plusieurs années de suite.
  - Dans le cas d'un étudiant qui a déjà été lauréat, la décision de considérer ou non une nouvelle candidature pour la même bourse est laissée à la discrétion du jury.

\* Les étudiants visiteurs à l'École d'architecture (en échange international) ne sont pas admissibles. Dans le cas d'un projet d'équipe, le ou les coéquipiers de l'UdeM peuvent toutefois présenter le projet pour une bourse. Si le projet est lauréat, la répartition du montant doit faire l'objet d'une entente personnelle entre vous.

---

### 2 COMMENT VOUS INSCRIRE ET DÉPOSER VOS DOCUMENTS

- I. Dans la plupart des cas, vous devez d'abord signaler votre **intention de participer** à un concours en vous inscrivant via le formulaire web sur le site de l'École :  
<http://architecture.umontreal.ca/architecture/espace-etudiant/prix-et-bourses/>  
SVP respecter la date limite d'inscription indiquée dans la *Liste des prix et bourses*.
- II. Dans le cas d'une bourse attribuée sur **dossier** (tel que CV, portfolio ou lettre de recommandation) :
  - Un dossier **imprimé** comprenant toutes les pièces demandées doit être remis au secrétariat de l'École avant la date limite de dépôt.
- III. Dans le cas d'un prix qui récompense un **projet d'atelier** ou un **projet final** :
  - Le projet doit être remis **en format numérique** dans l'espace STUDIUM dont l'adresse est communiquée aux étudiants dûment inscrits aux prix et bourses. Voir la section suivante.

---

### 3 PRIX POUR UN PROJET D'ATELIER : COMMENT SOUMETTRE EN FORMAT NUMÉRIQUE

- I. Dans StudiUM, vous pouvez déposer jusqu'à 10 fichiers totalisant 200 Mo pour chacune des bourses.
- II. Vous devez fournir la documentation suivante :

- Un maximum de **15 images (10 images** si vous soumettez aussi une bande vidéo. Veuillez inclure ces images dans un fichier PowerPoint en prenant soin d'ajouter une première diapo au début qui contiendrait votre nom, le nom de vos coéquipiers (pour les projets en équipe), nom de la bourse, titre du projet.
  - Le choix du contenu des images est entièrement libre : par exemple, analyses de site, schémas conceptuels, plans, photos de maquette, détails constructifs, etc.
  - Une image peut combiner plusieurs éléments, en autant que tous soient clairement lisibles.

**CONSEIL** Prévoyez une **présentation numérique différente pour chaque prix ou bourse** visée, en ajustant le choix des images aux objectifs et aux critères de chacune d'entre elles.

**CONSEIL** La résolution des images est limitée. Plutôt que des planches complètes, présentez des dessins généraux (exemple : plan d'implantation, perspective d'ensemble) suivis de plusieurs « zooms » sur le projet (exemple : plans détaillés, vues rapprochées, détails constructifs).

**CONSEIL** Profitez au maximum du format de projection (diapo PowerPoint, format paysage, 8 ½ haut x 11 large) en composant ou reformatant vos images à l'horizontale.

**CONSEIL** Les images projetées sur écran sont moins claires qu'à l'ordinateur. Si vos images comportent des titres, légendes ou textes explicatifs, assurez-vous de grossir suffisamment la police pour que tous les textes soient clairement lisibles lors de la projection.

- S'il y a lieu, inclure une **bande vidéo** d'une durée maximale de 2 minutes.

**CONSEIL** Inclure une bande seulement si la vidéo fait partie intégrante du processus de conception de votre projet.

- Compatible avec PC
- Fichier pouvant être visionné sur PC avec QuickTime ou Windows Media Player seulement

- Une page 8 ½ x 11 avec votre nom (et ceux de vos co-équipiers), le nom du prix postulé et un bref **descriptif du projet** (maximum de 300 mots). Ce document devrait faire l'objet d'un fichier PDF séparé.

**CONSEIL** Prévoyez un **descriptif différent pour chaque prix ou bourse** visée, en ajustant le contenu du texte aux objectifs et aux critères de chacune d'entre elles.

**CONSEIL** Votre descriptif devrait **énoncer clairement** : le site et programme du projet ; les objectifs du projet d'atelier ; en quoi votre projet répond aux critères de la bourse ; les principales stratégies du projet (conceptuelles, spatiales, fonctionnelles ou constructives).

- Une page 8 ½ x 11 avec votre nom (et ceux de vos co-équipiers), le nom de la bourse postulée et la **liste des images numériques** et/ou de la bande vidéo soumises, en indiquant leur ordre de visionnement et leur titre ou contenu (une ligne maximum par image). Ce document devrait faire l'objet d'un fichier PDF séparé.

III. SVP assurez-vous que votre matériel respecte les exigences suivantes :

- Images numériques :
  - Compatibles avec PC
  - Format JPG seulement
  - Résolution de 72 ppp seulement
  - Format maximal de 1024 x 768 pixels
  - Taille maximale de 1 Mo par image
  - Mode RVB ou niveaux de gris seulement

**CONSEIL** Identifiez clairement chaque fichier avec le nom abrégé de la bourse visée (exemple : SDK\_PowerPoint15images\_Marie\_Tremblay.pptx / SDK\_Descriptif\_Marie\_Tremblay.pdf / SDK\_liste\_Marie\_Tremblay.pdf).

IV. Le matériel visuel sera visionné par le jury avec PC, projecteur et écran.

**CONSEIL** Avant de transférer vos fichiers dans StudiUM, nous vous conseillons de tester votre matériel sur l'un des projecteurs de l'École pour vous assurer qu'il fonctionne bien et que dessins et textes sont clairement lisibles.

V. **À ne pas faire**

- Ne pas soumettre :
  - de fichiers par courriel
  - de fichiers Mac qui ne sont pas pleinement compatibles avec PC
  - de fichiers compressés (Zip)
  - d'hyperliens vers un site web
  - de matériel nécessitant l'installation d'un logiciel ou d'une extension